



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N°31 du 1^{er} novembre 2011

Les concours d'élégance et les concours d'état



Chers Amis,

Il nous semble important de bien positionner le rôle de la FFVE concernant les concours. La Fédération n'organise ni concours d'élégance ni concours d'état puisque ce n'est pas sa mission première.

En revanche, pour les clubs organisateurs qui le souhaiteraient, et à condition bien sûr qu'ils soient membres et qu'ils acceptent de respecter le règlement de la FFVE, nous proposons de mettre à leur disposition deux spécialistes bien connus des concours, à savoir :

- Georgette DUBOIS pour les concours d'élégance
- Robert-Louis BREZOUT FERNANDEZ pour les concours d'état.

Ces experts, à la charge des organisateurs, pourront ainsi apporter leurs connaissances et compétences pour l'organisation des concours (le choix des véhicules, celui des jurés, leur formation, la présentation des véhicules pour les non-initiés qui peuvent être appelés à faire partie du jury, etc...).

Dans un souci de souplesse, le règlement FFVE sera susceptible d'évoluer en fonction des opportunités.

Bonne chance à tous et à toutes au volant ou au guidon de vos engins !

Très cordialement,
Laurent Hériou
Directeur Général FFVE
www.ffve.org

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...
Egalement sur www.ffve.org rubrique Flash Info.

Adresse postale : B.P. 40068 - 92105 BOULOGNE BILLANCOURT Cédex
Tél. : 01 46 21 94 70 - Télécopie : 01 46 21 94 99

Siège Social : A.C.F. - 8, place de la Concorde - 75008 PARIS - Site Internet : <http://www.ffve.org> - E-mail : FFVE@wanadoo.fr